



[Formation] Réglementation appliquée des télécommunications

OBJECTIFS

- Apprécier la réglementation appliquée au secteur des télécommunications, pour la prendre en compte dans l'activité professionnelle
- Identifier les contraintes qu'elle impose
- Prendre en compte les recommandations ou conseils de l'équipe pédagogique, constituée de professionnels de la réglementation (ARCEP, Autorité de la concurrence, experts au sein des opérateurs, etc.)



PANORAMA

DATES ET LIEUX

Nous contacter pour les sessions à venir

PUBLIC / PREREQUIS

Ingénieurs, responsables télécom, chefs de projets techniques, chefs de produits ou responsables marketing soucieux de connaître les aspects réglementaires dans les télécommunications. Chargés d'affaires réglementaires désireux d'approfondir leurs connaissances et d'échanger avec des professionnels de la réglementation.

Des connaissances de base en télécommunications sont recommandées pour tirer pleinement profit de cette formation.

Ouvrage fourni

Marc Bourreau, *Régulation des communications électroniques* (2015), éditions Lavoisier.

COORDINATEURS

Marc BOURREAU

Professeur en économie au département Sciences Économiques et Sociales de Télécom Paris, Enseignant-Chercheur, il est spécialiste en économie de la régulation. Ses recherches portent sur l'économie des industries de l'information et de la communication.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Des exemples illustrent les concepts théoriques.

Appelez le 01 75 31 95 90
International : +33 (0)1 75 31 95 90